

Note de fonctionnement du mode projet

TS 2020

Transformer notre avenir ensemble



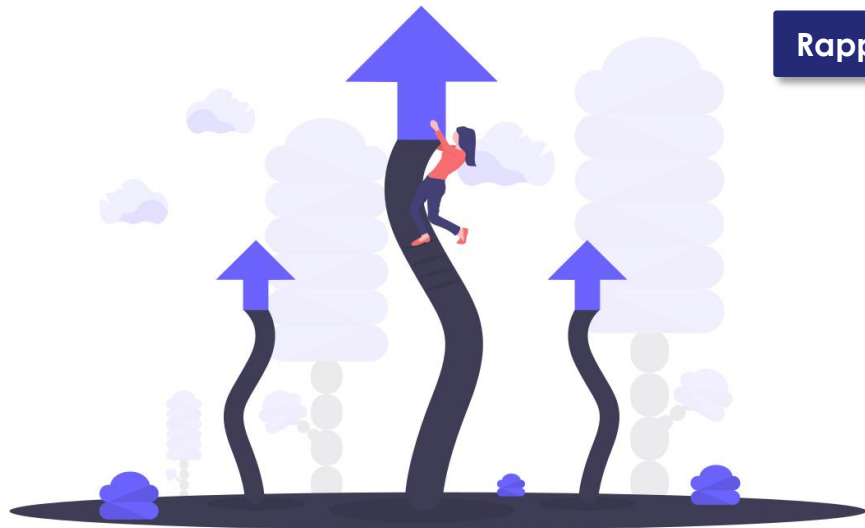
THALES

Rappel des grands principes de l'organisation TS2020

Focus sur le mode projet

Focus sur le rôle des BU, DI et DT

Les dérives à éviter



Le projet d'évolution de l'organisation de Thales Services 2020 vise à mettre en œuvre un modèle simplifié et plus lisible afin de s'adapter aux besoins du marché. Il s'appuie sur 3 mesures :



UN ADRESSAGE DU MARCHÉ AUTOUR DE 4 BU STRUCTURÉES PAR SECTEURS DE MARCHÉ

Pour mieux développer
l'activité sur chaque secteur
de marché, gagner en
compétitivité et s'affranchir
des contraintes locales



UNE OPTIMISATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES DANS 2 DIRECTIONS DE L'INGÉNÉRIE

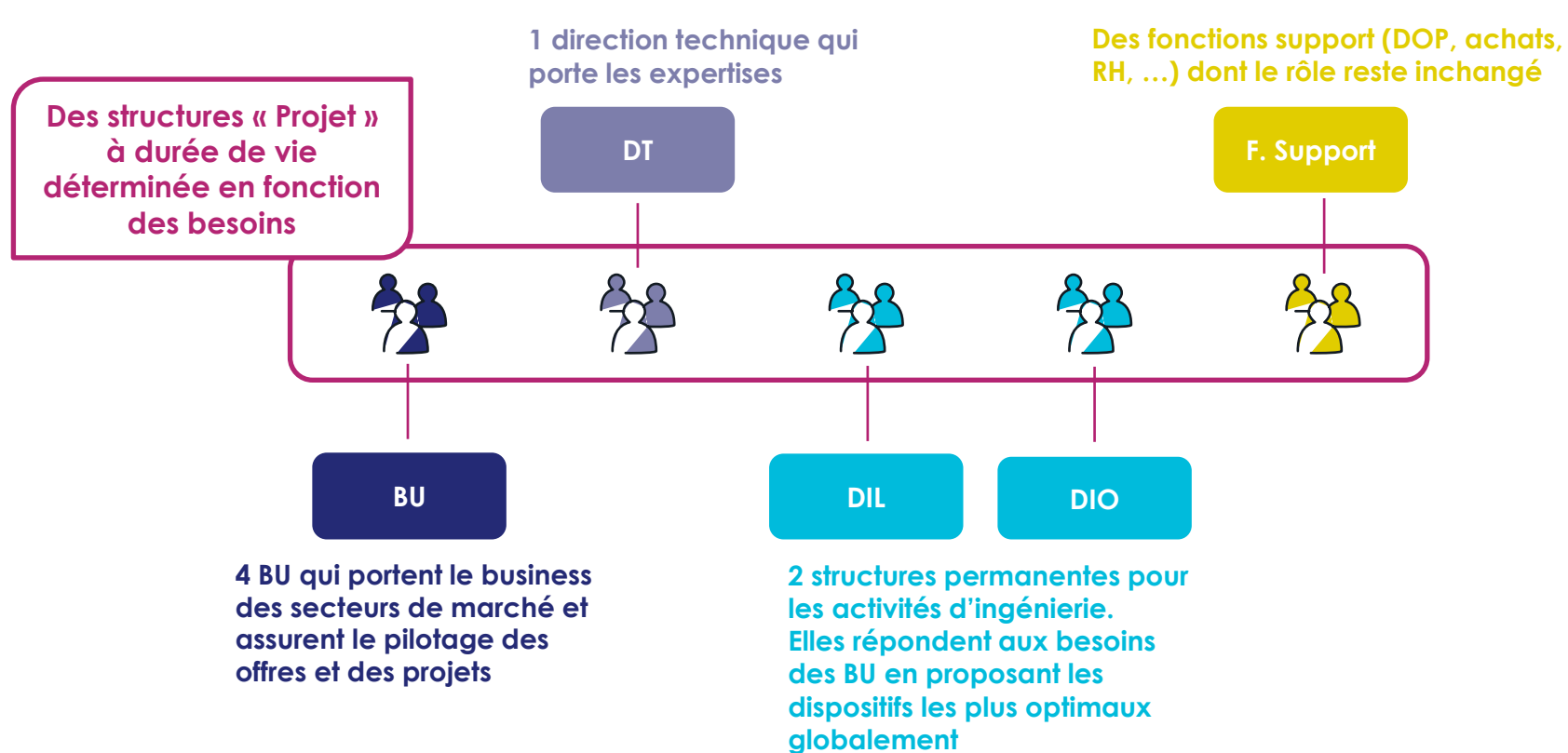
Pour développer les
compétences techniques, la
capitalisation et la
transversalité

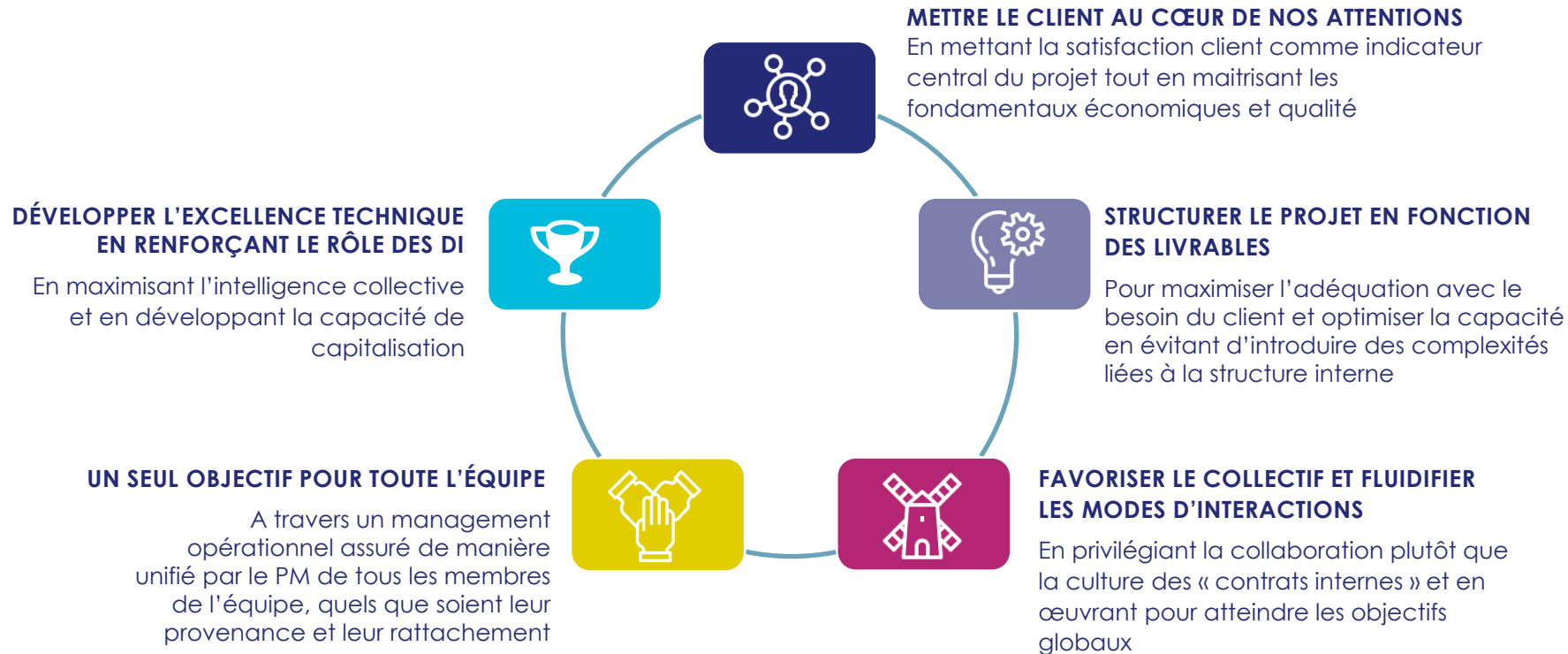


UNE RÉALISATION DANS UN MODE PROJET COLLABORATIF

Pour améliorer la satisfaction
du client en réunissant tous les
talents nécessaires à réaliser
les offres et les projets dans
une même équipe
pluridisciplinaire

Présentation du fonctionnement en Mode Projet





Rappel des grands principes de l'organisation TS2020

Focus sur le mode projet

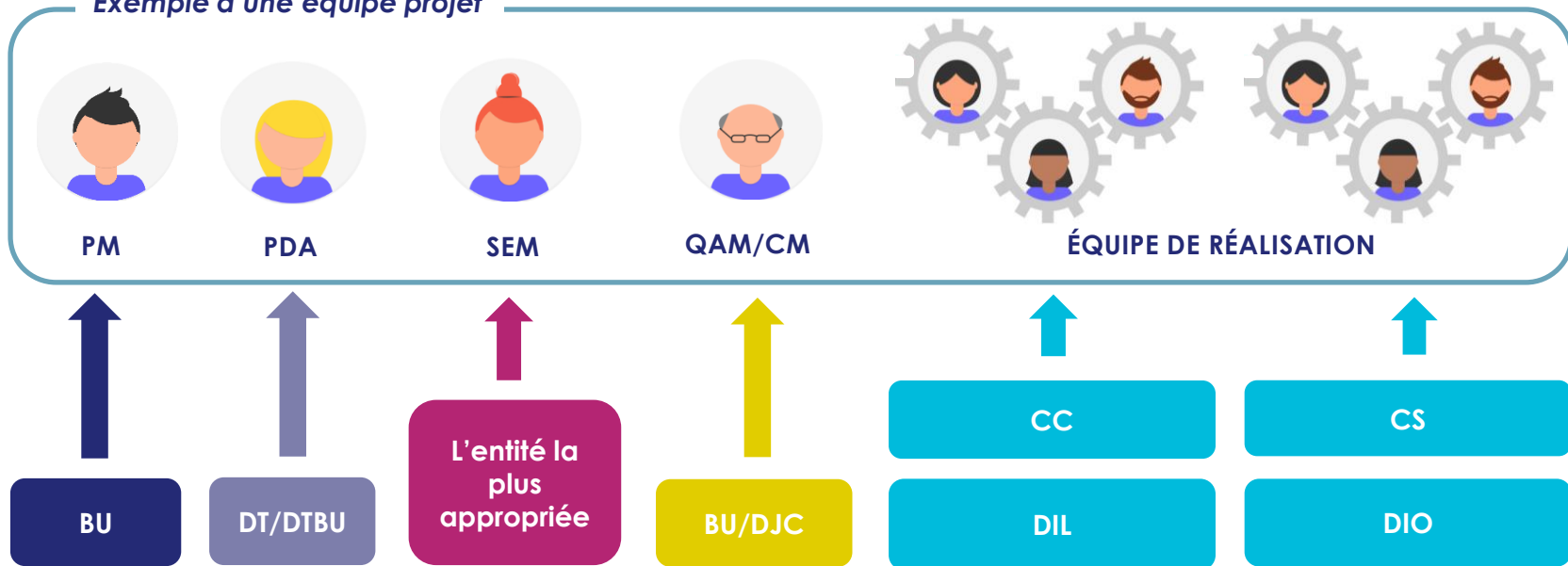
Focus sur le rôle des BU, DI et DT

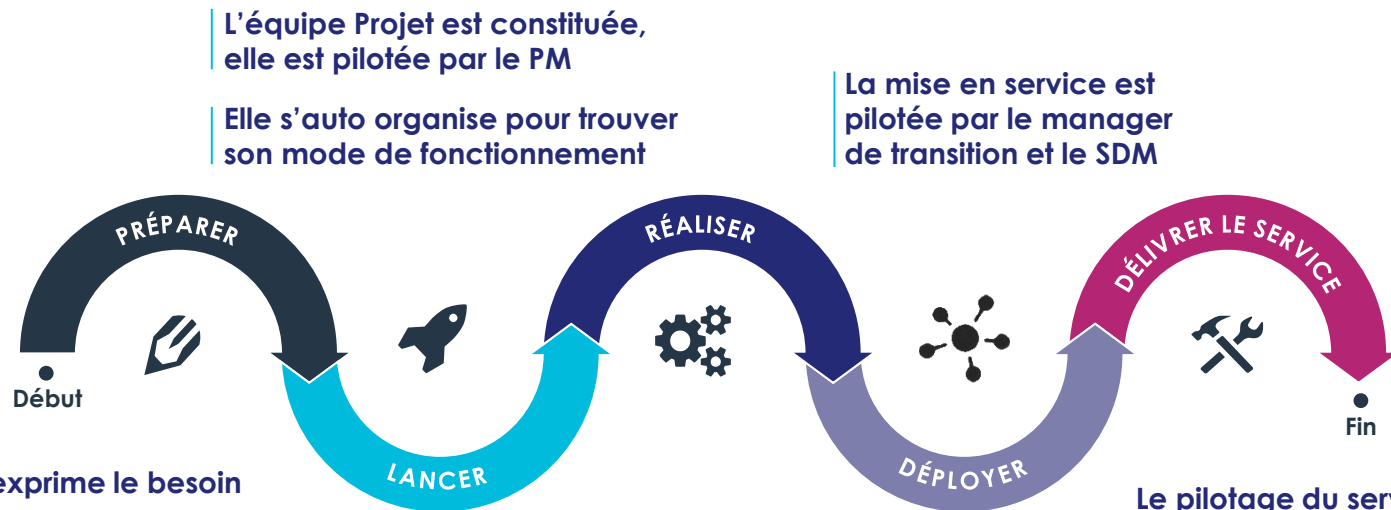
Les dérives à éviter



- 01** Une structure à durée de vie déterminée, en fonction du cycle de vie des offres et des projets
- 02** Une équipe transverse pluridisciplinaire agile et autonome dans la réalisation de sa mission
- 03** Un management opérationnel unique sous la responsabilité du Project Manager

Exemple d'une équipe projet





L'équipe Projet est constituée,
elle est pilotée par le PM

Elle s'auto organise pour trouver
son mode de fonctionnement

La mise en service est
pilotée par le manager
de transition et le SDM

La BU exprime le besoin

Les DI désignent les CC
ou les CS concernés et
proposent un dispositif

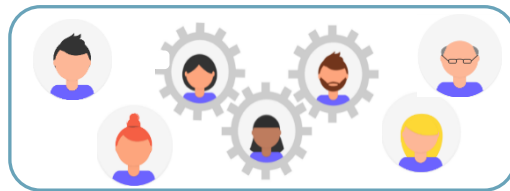
Le SEM anime une Revue Technique
pour évaluer les aspects techniques
du projet

Le PM anime une Revue de
Management d'Affaires pour évaluer
le projet dans son ensemble

Le pilotage du service
est assuré par :

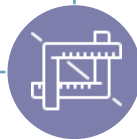
Le SDM pour les projets
d'infogérance

Le SEM pour les projets logiciels
et les projets complexes



L'AUTONOMIE

- Dans l'arbitrage des **priorités** au sein du projet
- Dans la **réalisation** technique
- Dans son **mode de fonctionnement** au quotidien
- Dans la gestion des risques et opportunités



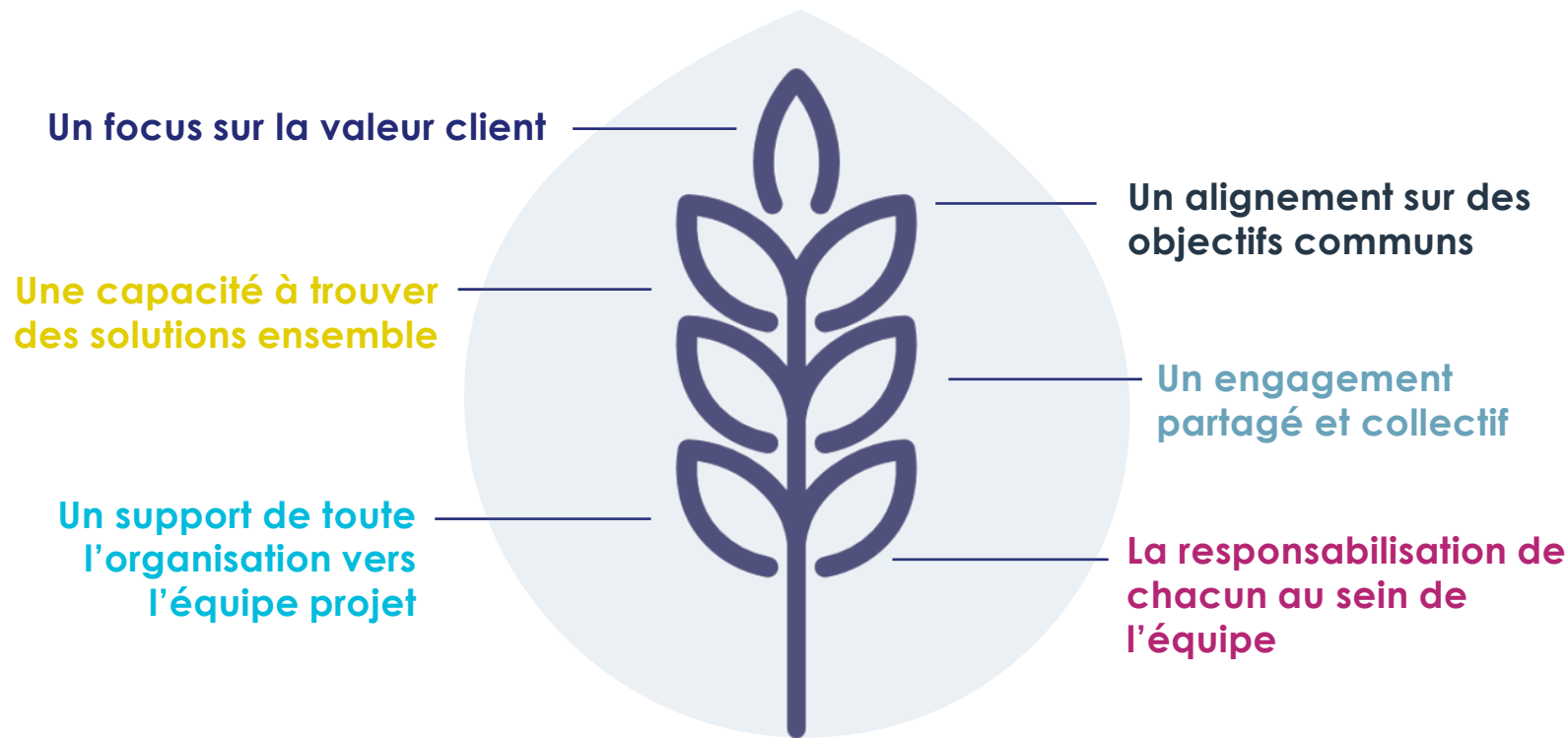
LE RESPECT DU CADRE

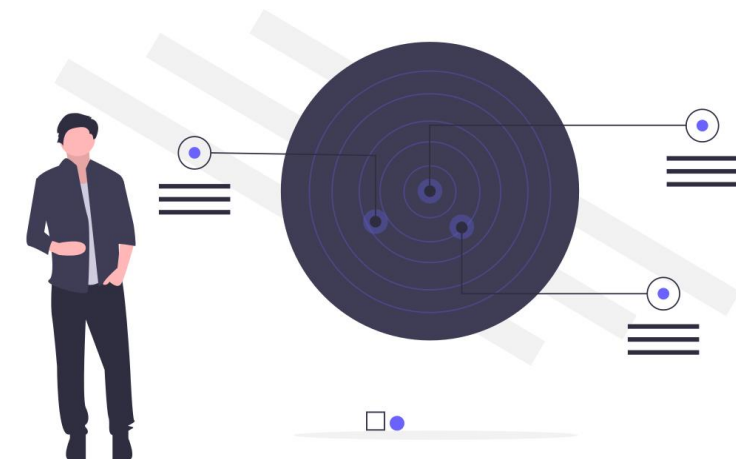
- **Organisationnel** : le respect des rôles au sein du projet et des cadres hiérarchiques des BU et des DI
- **Opérationnel** : le respect du processus Chorus et des objectifs fixés par la « Supervisory Authority »
- **Technique** : le respect de la politique technique et de la politique de réutilisation (Building Blocks) fixées



LA COLLABORATION

- Au sein de l'équipe et avec les directions concernées
- Avec les acteurs **transverses**
- Avec les responsables **fonctionnels** (achats, finance, qualité, RH, contract management, PMO)





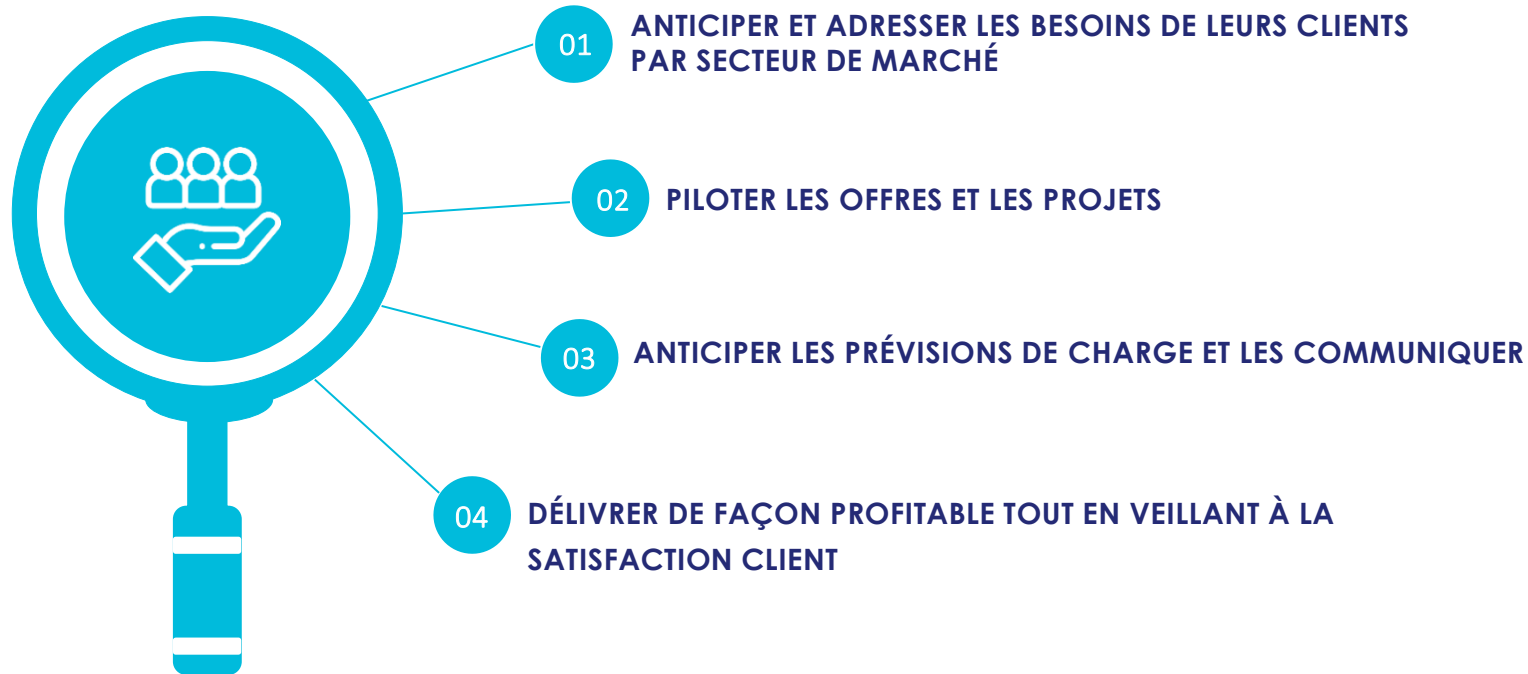
Rappel des grands principes de l'organisation TS2020

Focus sur le mode projet

Focus sur le rôle des BU, DI et DT

Les dérives à éviter

Les BU assurent le développement de l'activité pour leurs secteurs de marché et portent le pilotage des offres et des projets. Leurs responsabilités principales sont :





Je suis **responsable du pilotage opérationnel** et du compte de résultat.

Je veille sur le **respect des engagements** pris en matière de coûts, délais, qualité et **satisfaction client**. En cas de besoin, je sais aller chercher le support nécessaire dans l'organisation.

Mes qualités premières sont : **un fort leadership, la capacité de décision et l'esprit collectif**.

J'interagis avec les différents acteurs de l'organisation concernés afin de mener à bien ma mission.

Mes engagements vis-à-vis de ces acteurs sont :



VIS-À-VIS DE MON ÉQUIPE PROJET

- Je communique les objectifs et la charte projet
- Je définis les priorités
- J'échange régulièrement avec l'équipe et prends les avis compétents



VIS-À-VIS DES DI ET DE LA DT

- J'anticipe les besoins du projet et demande un dispositif de réalisation adapté
- Je partage le statut du projet et je les implique sur les sujets d'ingénierie
- Je fais un retour aux managers hiérarchiques des collaborateurs du projet dans un objectif d'amélioration continue



VIS-À-VIS DE MES MANAGERS

- J'informe les managers de la BU de l'état d'avancement du projet et lève des alertes si nécessaire

Les DI représentent l'élément de permanence et de stabilité de l'organisation pour les aspects métiers et méthodes de l'ingénierie logicielle et de services d'opérations. Leurs responsabilités principales sont :



01

DÉVELOPPER LES AXES MÉTIERS D'INGÉNIERIE DE LEUR PÉRIMÈTRE

02

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DE LEURS COLLABORATEURS ET ASSURER LEUR MANAGEMENT HIÉRARCHIQUE

03

APPORTER LES MEILLEURS DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PROJETS

04

ASSURER LA FIABILITÉ DES ESTIMATIONS DE COÛTS PRODUITES PAR LEURS ÉQUIPES ET S'ENGAGER SUR LEUR RESPECT



Je suis Team Leader, Responsable Opérationnel, Responsable de Département, d'un CC ou d'un CS.

Je suis **manager hiérarchique** de collaborateurs affectés sur les différents projets (en Build ou en Run).

Je suis responsable de **faire progresser l'axe métier** de mon périmètre.

Mes qualités premières sont : **une posture de coach vis-à-vis des équipes, un sens des priorités et la collaboration.**

J'interagis avec plusieurs acteurs afin de mener à bien ma mission.

Mes engagements vis-à-vis de ces acteurs sont :



VIS-À-VIS DE MON ÉQUIPE

- J'accompagne les collaborateurs dans la formation et l'évolution de carrière
- J'ai un rôle de coach technique pour faire progresser chacun
- Je gère les affectations aux projets et propose des arbitrages si besoin



VIS-À-VIS DES BU

- Je propose des dispositifs de réalisation
- Je recueille le besoin des BU et m'engage sur un plan de charge
- J'apporte un soutien proactif aux projets
- J'ai un devoir d'alerte en cas d'identification d'un risque ou d'une dérive



VIS-À-VIS DE MES MANAGERS

- Je prévois le plan de charge et communique sur mon périmètre d'activité
- J'ai un devoir d'alerte en cas d'identification d'un risque

La DT porte la stratégie technique globale et l'approche cyber sécurité pour répondre aux enjeux de compétitivité. Elle assure également la promotion des solutions et la cohérence de leur mise en œuvre.





Je suis responsable du **cadre technique** de la solution pour les phases d'offre ou de développement.

Je veille sur la **conformité du design** de la solution avec les exigences techniques contractuelles.

Mes qualités premières sont : **la recherche de l'excellence technique, la pédagogie et la transversalité.**

J'interagis avec plusieurs acteurs afin de mener à bien ma mission.

Mes engagements vis-à-vis de ces acteurs sont :



VIS-À-VIS DE L'ÉQUIPE PROJET

- J'échange avec l'équipe sur les risques et les opportunités ainsi que le suivi des plans d'action associés
- Je veille à ce que l'équipe respecte le cadre technique défini pour le projet



VIS-À-VIS DES BU, DES DI ET DE LA DT

- J'explicite les solutions choisies et indique leurs apports de valeur
- Je lève des alertes si nécessaire



VIS-À-VIS DE MES MANAGERS

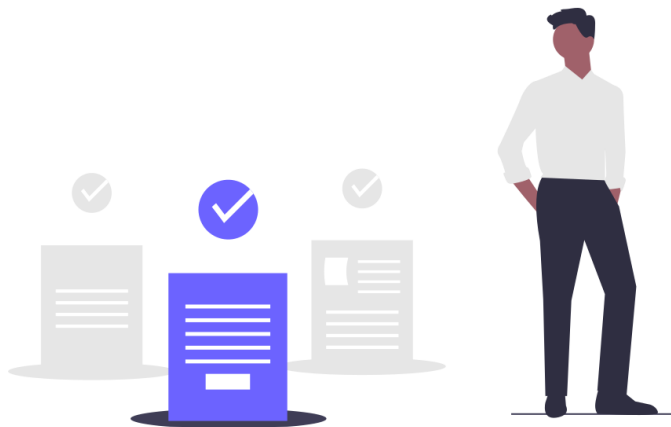
- Je capitalise sur les différentes expériences pour être proactif dans l'évolution du cadre technique
- J'informe mes managers des choix réalisés et lève des alertes si nécessaire

Rappel des grands principes de l'organisation TS2020

Focus sur le mode projet

Focus sur le rôle des BU, DI et DT

Les dérives à éviter



En tant que BU, ne pas prévoir les charges de manière régulière

En tant que PM, choisir les membres de l'équipe directement sans passer par les DI

En tant que PM, ne pas être réceptif aux propositions et au dialogue avec les DI

En tant que DI, changer les affectations brutalement et sans prendre en compte les enjeux des BU

En tant que Manager DI, se détacher des collaborateurs affectés aux projets

En tant que Manager, faire appel à un arbitrage systématiquement sans essayer de trouver un consensus

En tant que Manager, privilégier l'intérêt de ma structure au détriment de l'intérêt général

Au sein de l'équipe projet, prendre contact directement avec des fournisseurs ou des concurrents

Au sein de l'équipe projet, raisonner en « contrats internes »



THALES

